



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

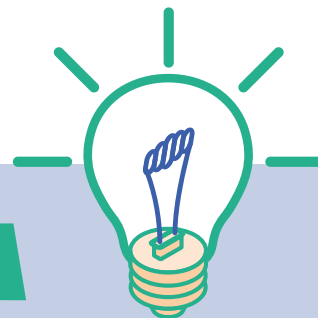


Appel à candidature

Recrutement d'étudiants alternants
MEEF2 mention 2nd degré et mention
encadrement éducatif

Infos et inscriptions sur ac-bordeaux.fr





Qu'est-ce qu'être étudiant alternant en MEEF2 2nd degré ?

Un alternant est un étudiant pour lesquelles **les 12 semaines réglementaires de stage du MEEF2 sont organisées dans le cadre d'un emploi de droit public**. L'étudiant alternant bénéficie donc d'un contrat de travail. Il effectue l'équivalent d'un tiers-temps par rapport aux obligations de service d'un professeur ou d'un CPE.

Le temps de service de l'alternant est programmé sur la période des semestres 3 et 4 du master. Pour les professeurs, il s'organise de manière filée sur l'ensemble de l'année scolaire. Il se déroulera dans un même établissement, à raison de **6 heures d'enseignement par semaine**. Cet établissement sera situé à proximité soit du centre de formation, soit du domicile de l'alternant.

Le contrat de travail d'un étudiant alternant court sur 12 mois, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022. La rémunération mensuelle nette est d'environ 722 euros ; elle est cumulable avec l'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur dans les conditions de droit commun.



Comment l'étudiant est-il accompagné lors de son stage en responsabilité ?

L'étudiant bénéficie d'un tutorat mixte, assuré conjointement par un tuteur désigné, dans la mesure du possible, au sein de la structure d'accueil et par un membre de l'équipe enseignante de l'INSPE. **Les tuteurs accompagneront l'alternant tout au long de l'année scolaire** pour le guider dans sa pratique.



Qui peut candidater pour devenir étudiant alternant ?

Tout étudiant actuellement inscrit en M1 MEEF peut répondre à cet appel à candidature, qu'il ait choisi ou pas de s'inscrire aux concours du CAPES, CAPEPS ou CAPLP 2021.



Quelle est la procédure de recrutement ?

La campagne d'inscription sera ouverte du 14 avril au 30 avril. Les dossiers de candidature sont à compléter grâce à un [formulaire en ligne](#).

Les entretiens de recrutement des étudiants alternants seront programmés tout au long du mois de mai.

Un pré-classement sera publié au cours du mois de juin, **les résultats définitifs du recrutement ne pourront être communiqués qu'en juillet après prise en compte des résultats de l'admission aux concours du professorat**. Pour rappel, les étudiants lauréats du concours 2021 suivront en effet leur scolarité universitaire en MEEF2 sous le statut de fonctionnaires stagiaires à mi-temps.